

Paris, le - 4 NOV. 2019

Le Président

Monsieur Jean-Pierre Blazy  
Hôtel de ville  
66, rue de Paris  
BP10060  
95503 Gonesse Cedex

Nos références : 19 19 14

Affaire suivie par : Anne-Laure Verneil  
Email : [anne-laure.verneil@acnusa.fr](mailto:anne-laure.verneil@acnusa.fr)  
Tel : 01 53 63 31 85

Objet : Nuisances aériennes - Gonesse  
PJ : 1

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi, par courrier, l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaire le 26 septembre 2019 au sujet d'une évolution des conditions de survols de la commune de Gonesse.

Une analyse comparative des survols de votre commune a été réalisée par le pôle Bruit de l'ACNUSA. Cette étude, attachée en pièce-jointe, objective les survols de votre commune. Celle-ci ne démontre pas d'évolution significative des altitudes de survols de la commune bien que des survols à faible altitudes (< à 500 m) aient été observés.

L'étude permet d'objectiver l'augmentation du nombre de survols au cours de l'année 2019 alors que la tendance observée entre les étés 2017 et 2019 était plutôt une légère baisse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma parfaite considération.



Gilles LEBLANC



## ANALYSE COMPARATIVE DES SURVOLS DE LA COMMUNE DE GONESSE (95)

*Courrier arrivée n°192463*

Le pôle bruit de l'ACNUSA a réalisé une analyse comparative des trajectoires des mois d'août 2019, mars 2019, août 2018 et septembre 2017 (les données d'août 2017 n'étant pas disponibles), sur des journées de même configuration. Cette analyse a été produite à partir des données RADAR de la région Ile-de-France.

Les données relatives à mars 2019 ont été intégrées à titre d'information, en vue d'objectiver d'éventuelles évolutions au cours de l'année 2019.

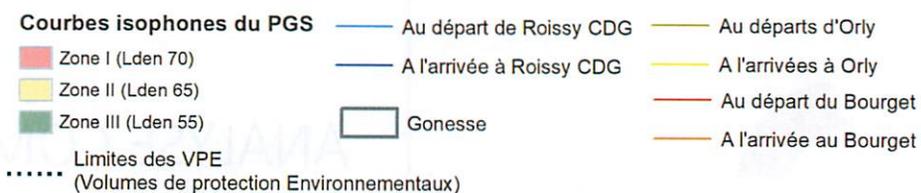
Les avions décollant et atterrissant face au vent, l'orientation de ce dernier a un impact sur les survols de la commune de Gonesse. De fait, dans chaque cas, les configurations face à l'Ouest et face à l'Est ont été étudiées.

Les statistiques fournies concernent uniquement l'emprise de la commune de Gonesse, les moyennes d'altitudes de survol ont donc été calculé sur l'ensemble de la surface et constituent à ce titre une estimation de l'altitude réelle de l'avion (les altitudes évoluant entre l'entrée et la sortie de l'aéronef de la zone d'étude).

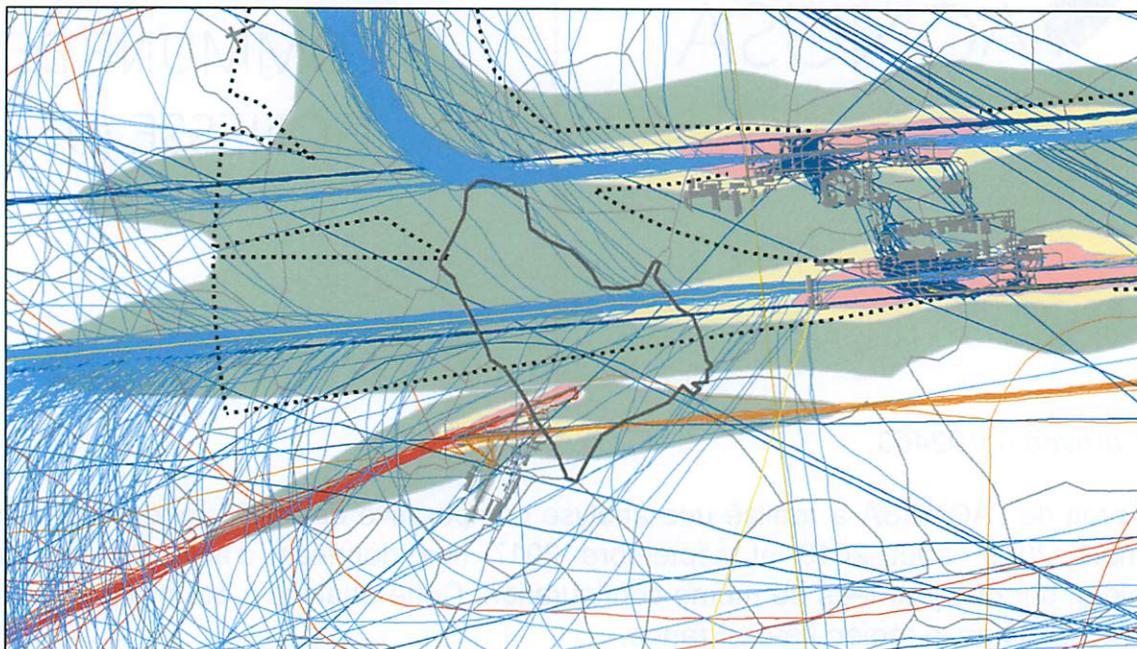
Ce document présente :

- Une cartographie des trajectoires des aéronefs en fonction de leurs aéroports d'origine et de destination établie pour les deux types de configuration, face à l'ouest et face à l'est. Les volumes de protection environnementale ainsi que le plan de gêne sonore sont également représentés.
- L'analyse comparative des conditions de survol de Gonesse pour les mois de mars 2019, août 2019, août 2018 et septembre 2017, en configuration face à l'Ouest et face à l'Est, au regard du nombre de survols, de leurs répartitions horaires et de leurs altitudes.

### Survol de la zone d'étude (journée type)

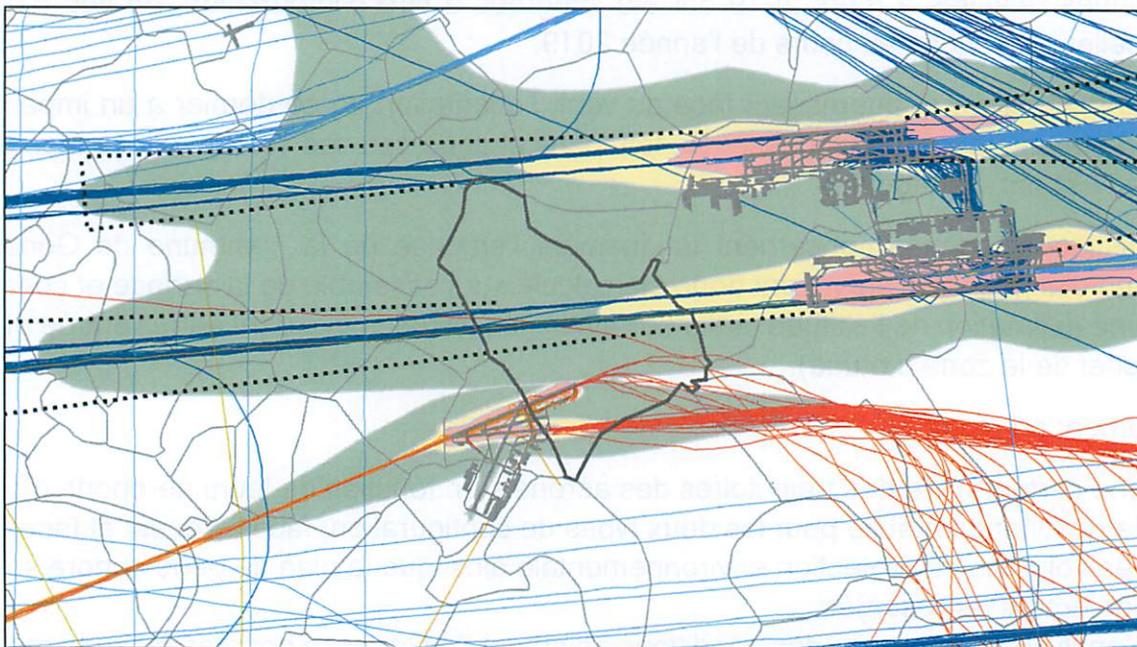


**Configuration Ouest (09/08/2019)**



2

**Configuration Est (22/08/2019)**

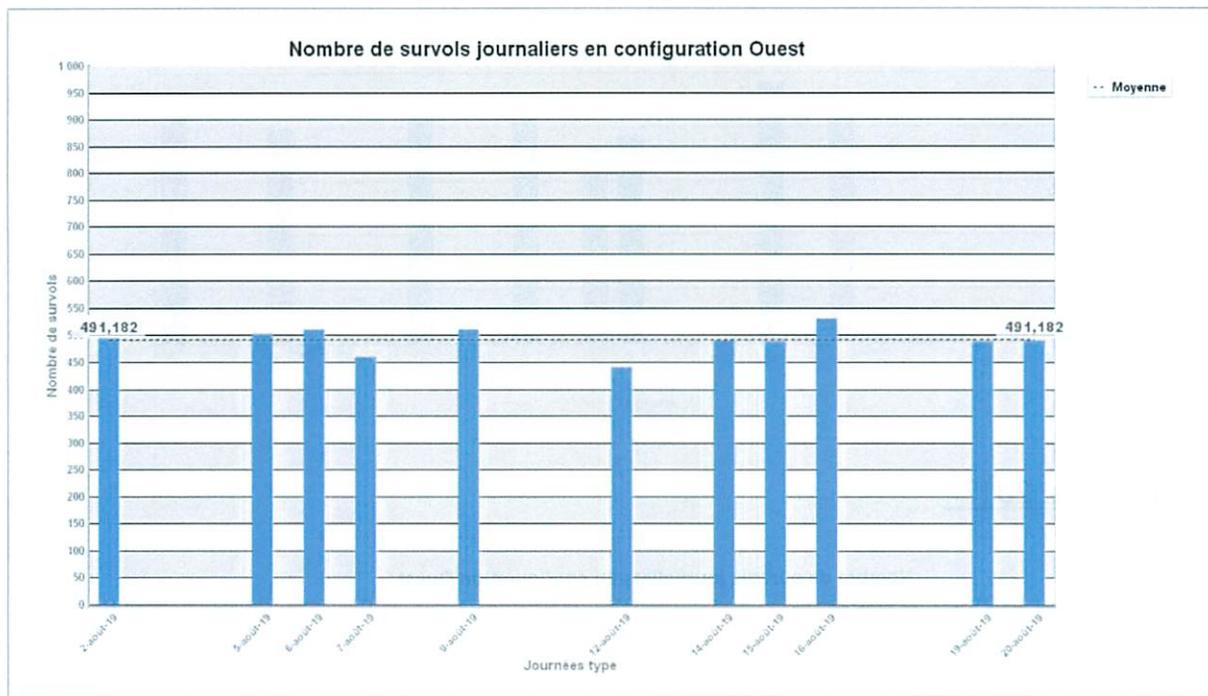


## 1. Configuration Face à l'Ouest

En configuration Ouest, au cours des mois d'août 2019, mars 2019, août 2018 et septembre 2017, l'étude identifie les survols consignés dans les diagrammes suivants :

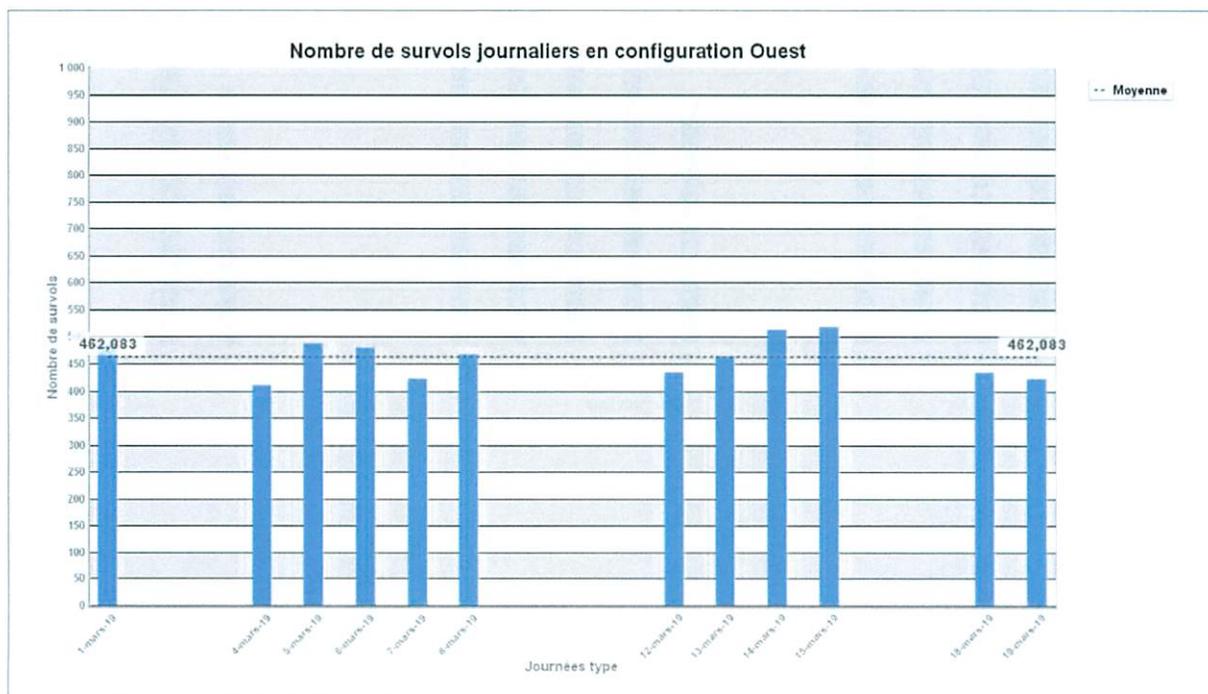
→ [Nombre de survols journaliers en configuration Ouest](#)

**Août 2019 :**

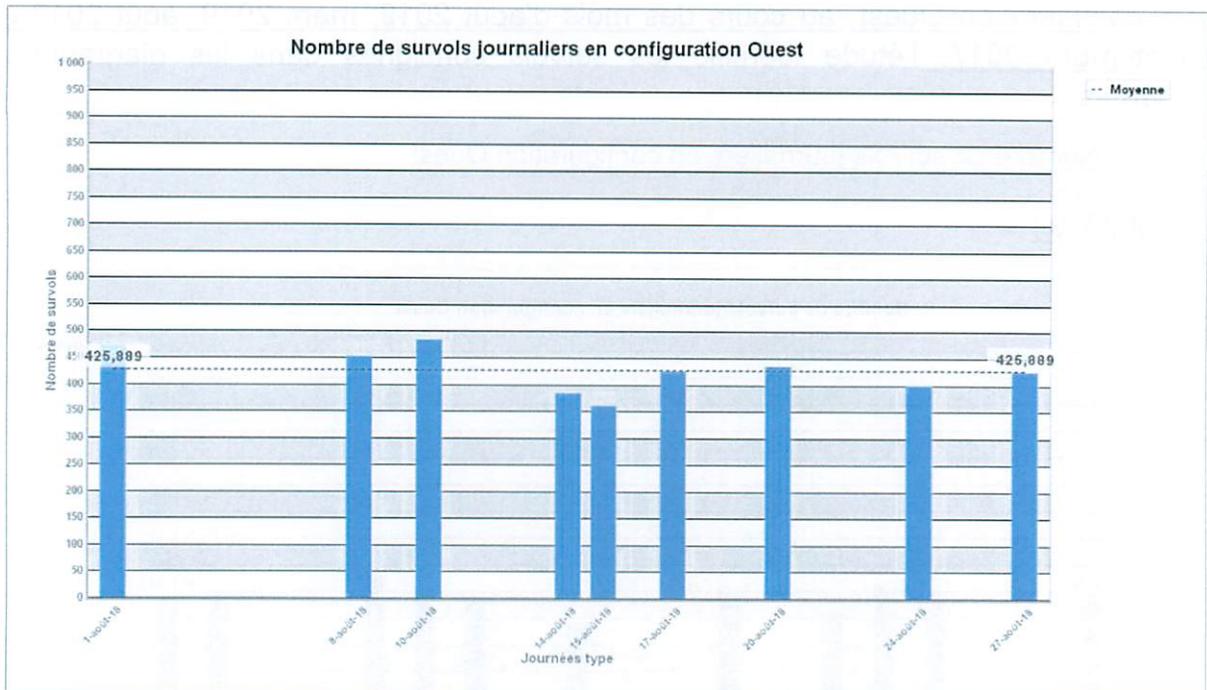


3

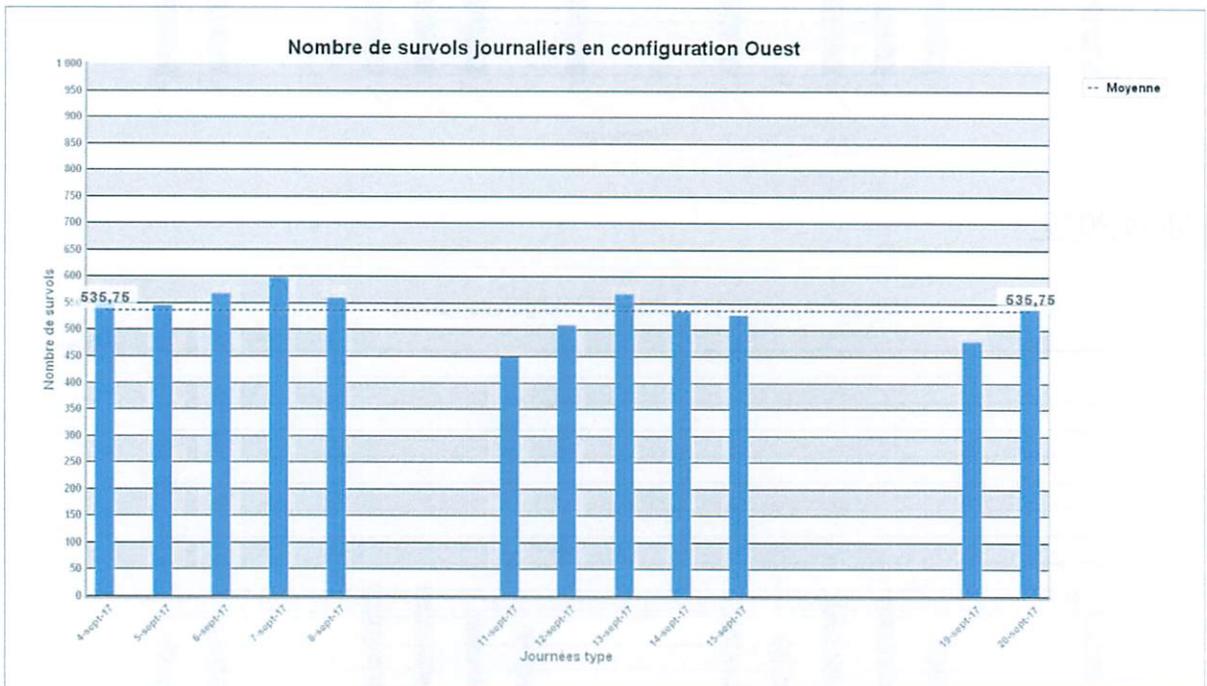
**Mars 2019 :**



Août 2018 :

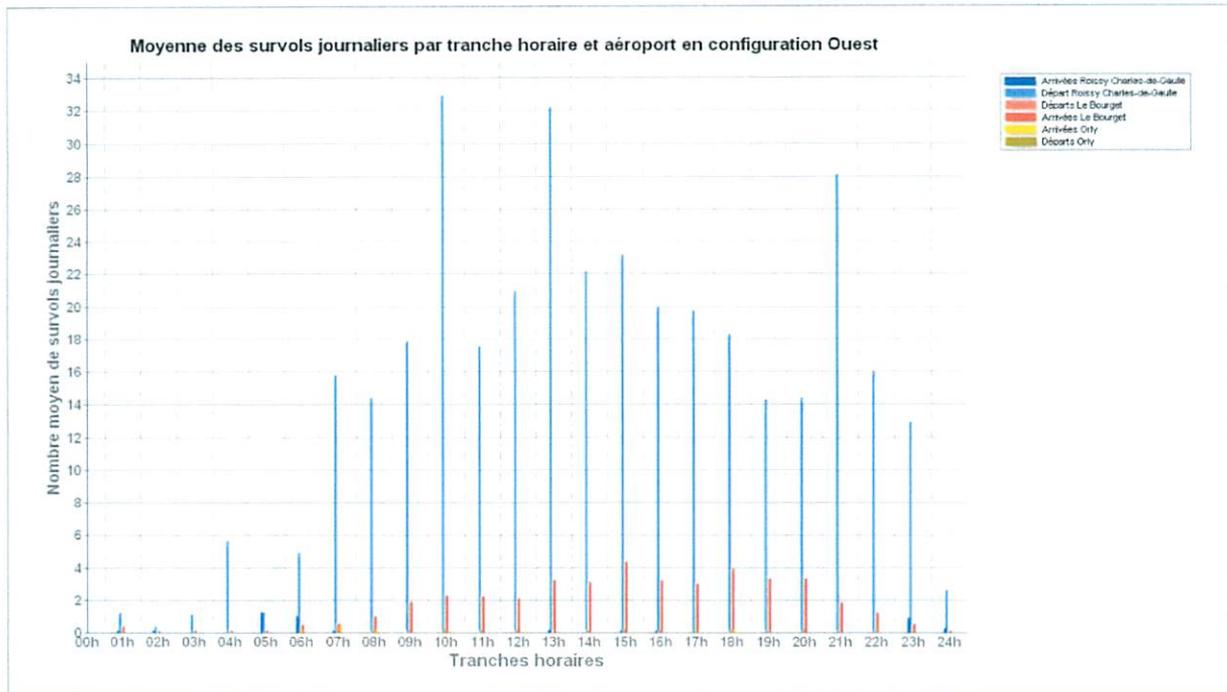


Septembre 2017 :

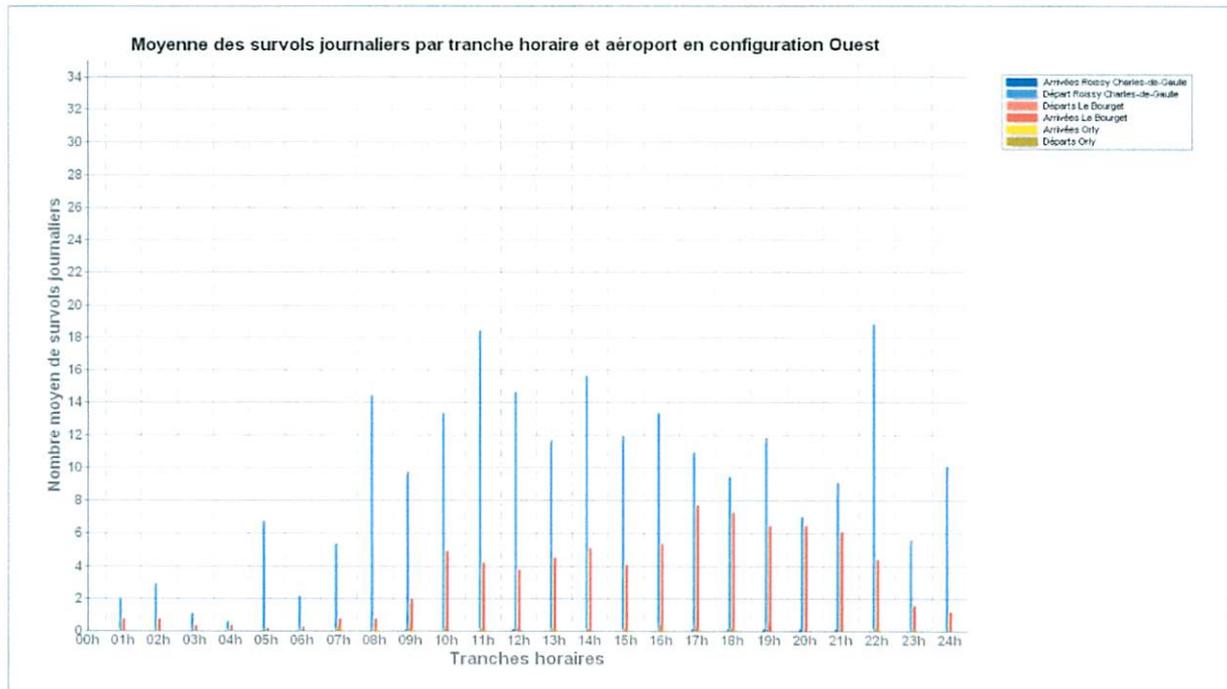


→ Nombre de survols journaliers par tranches horaires et aéroport en configuration Ouest

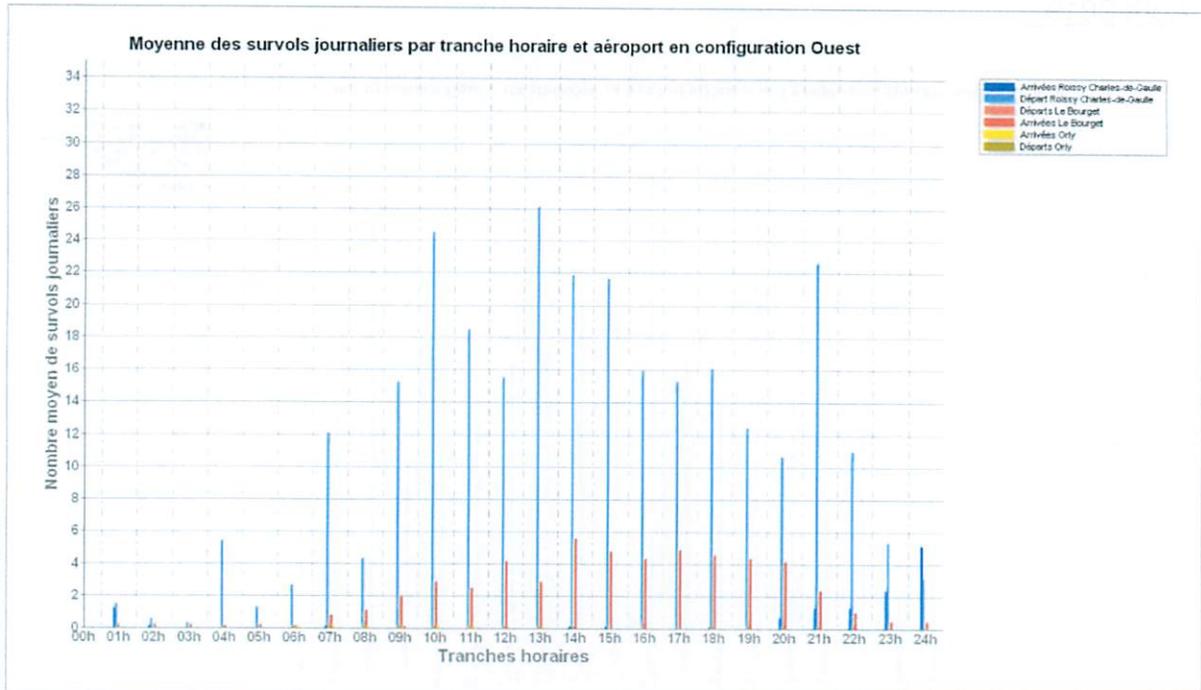
Août 2019 :



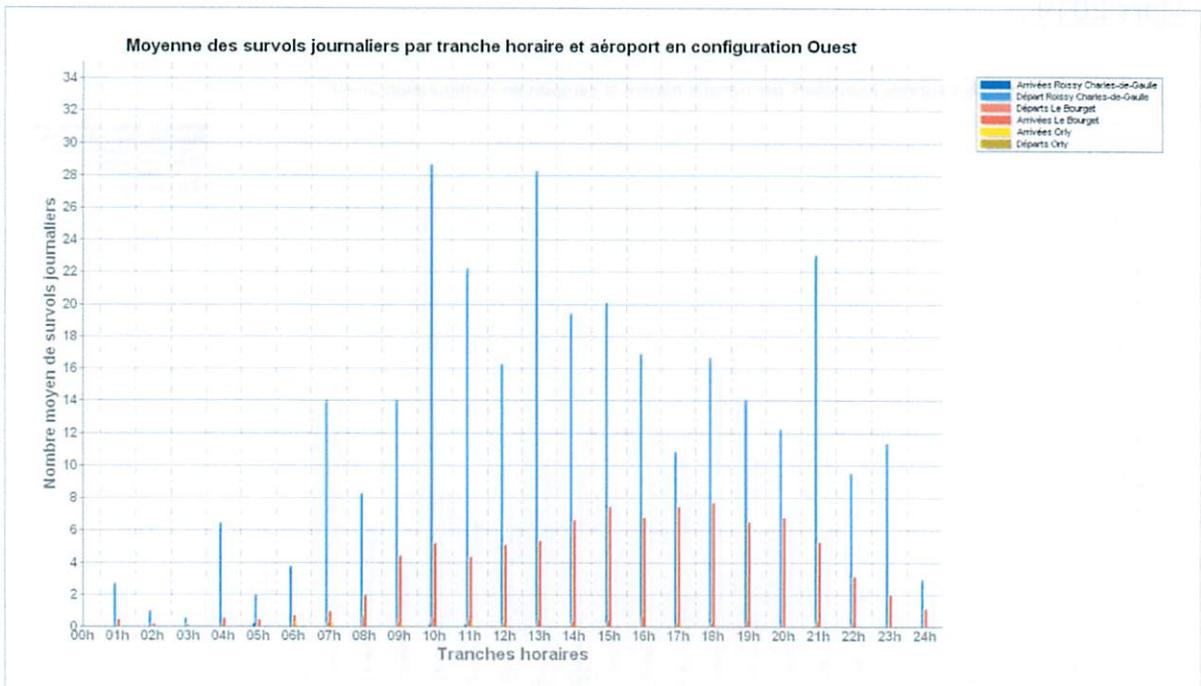
Mars 2019 :



Août 2018 :

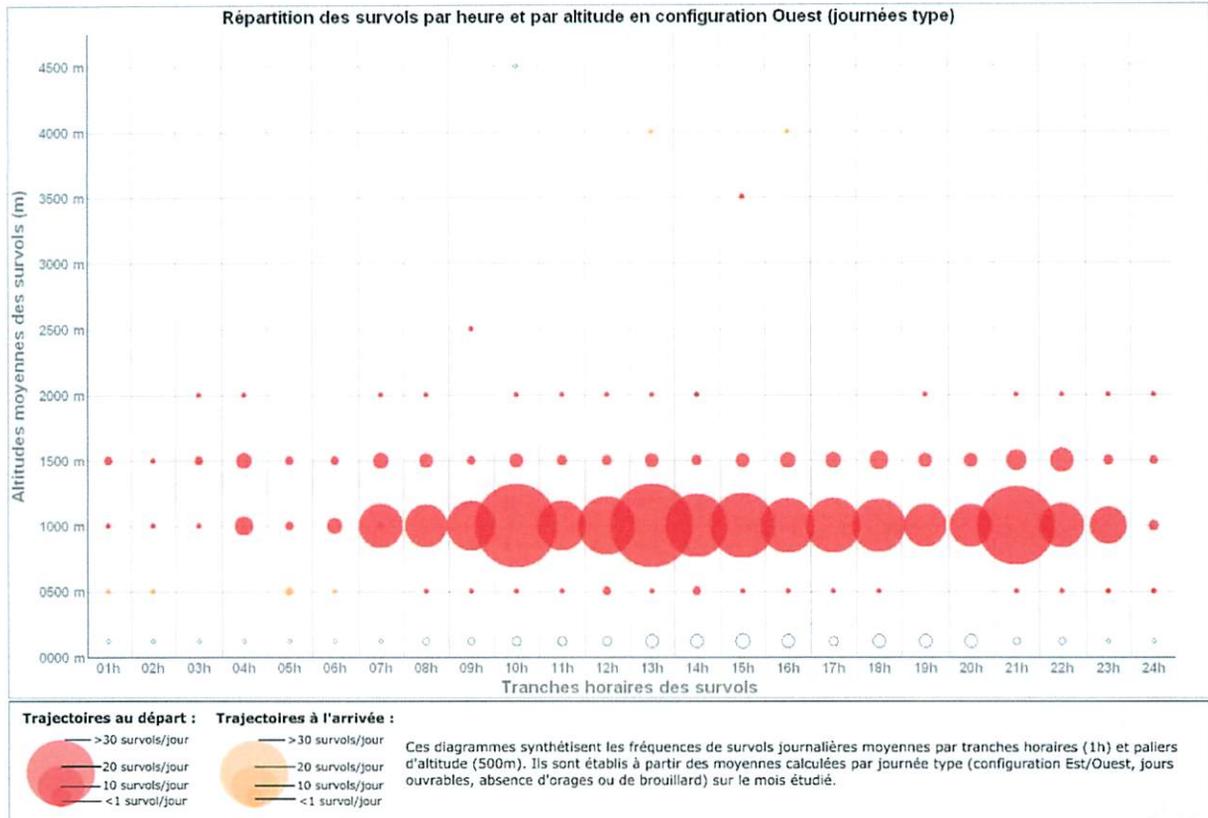


Septembre 2017 :

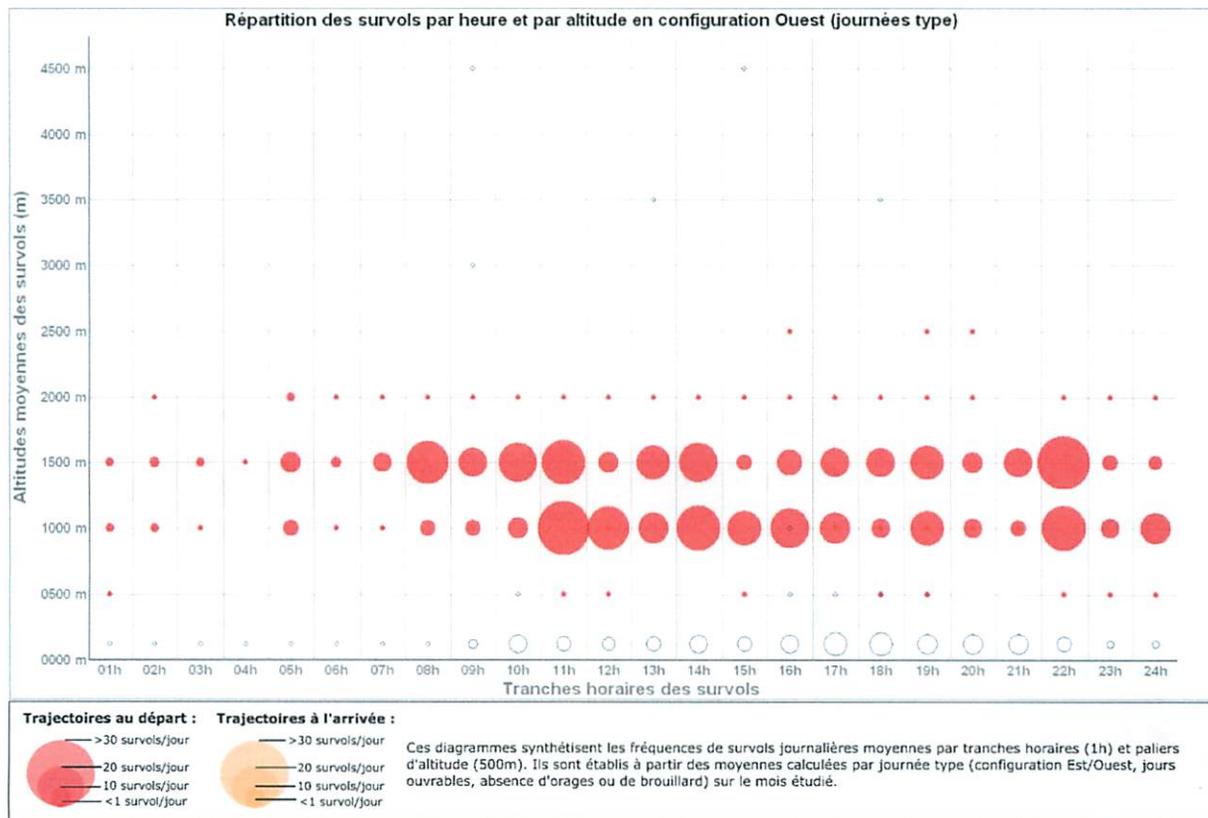


→ Répartition des survols par heure et par altitude en configuration Ouest

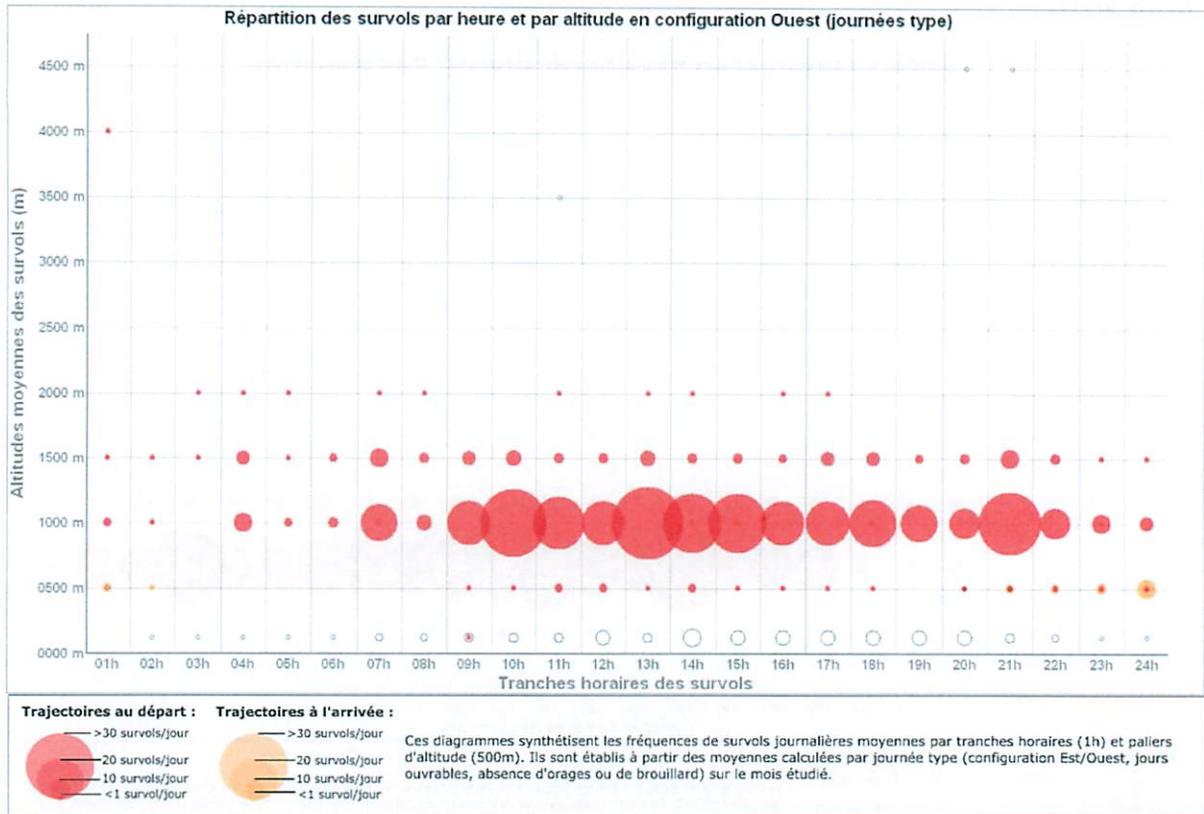
Août 2019 :



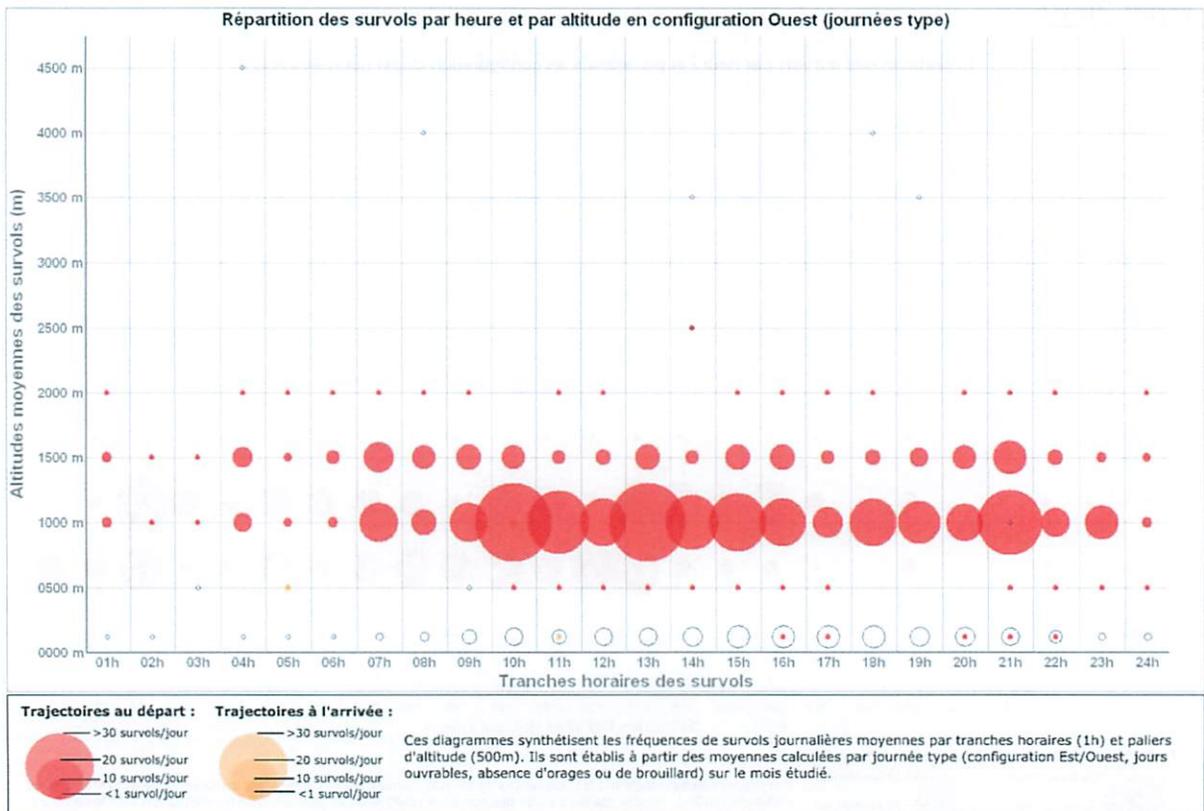
Mars 2019 :



Août 2018 :



Septembre 2017 :



En analysant les diagrammes correspondant à la situation en configuration Ouest, on observe que le trafic aérien au-dessus de la commune de Gonesse est principalement lié à des aéronefs en phase de décollage depuis Paris – Charles de Gaulle, la commune se situant en bout des pistes du doublet sud. Les altitudes de survols sont majoritairement inférieures à 1 500 mètres.

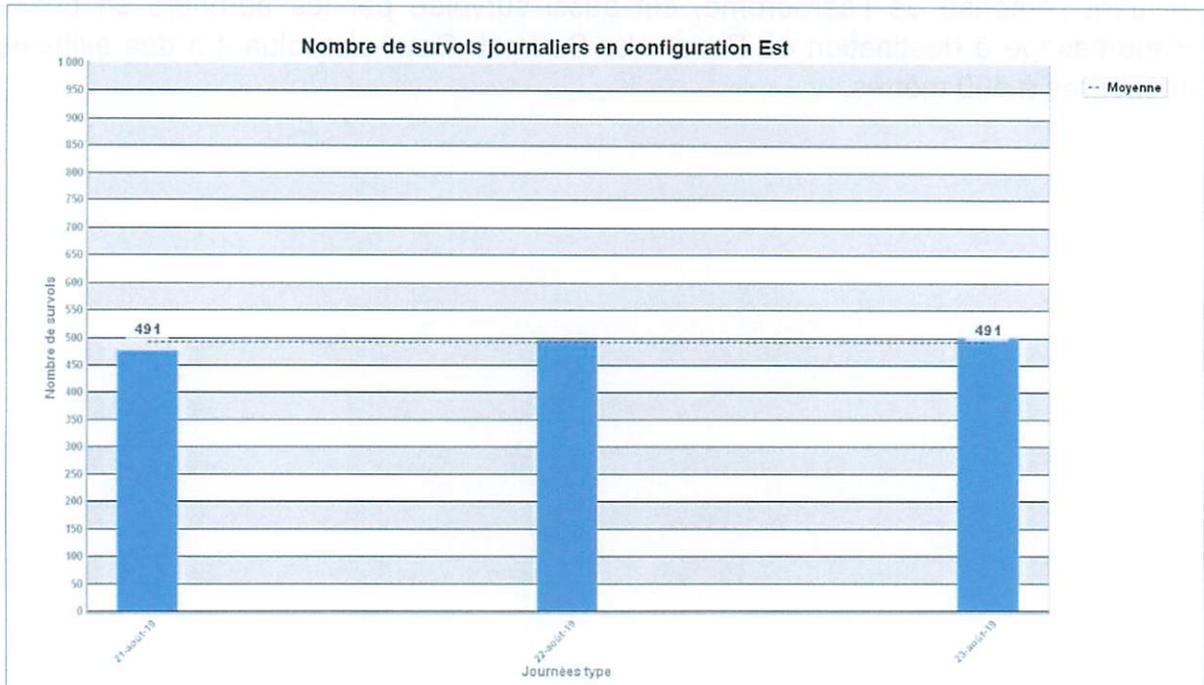
Dans une moindre mesure, la commune de Gonesse, de par sa situation géographique incluant l'emprise de l'aérodrome, est aussi survolée par les aéronefs en phase d'atterrissage à destination de Paris – Le Bourget. Ceux-ci évoluant à des altitudes inférieures à 500 mètres.

## 2. Configuration Face à l'Est

En configuration Est, au cours des mois de mars et août 2019, août 2018 et septembre 2017, l'étude identifie les survols consignés dans les diagrammes suivants :

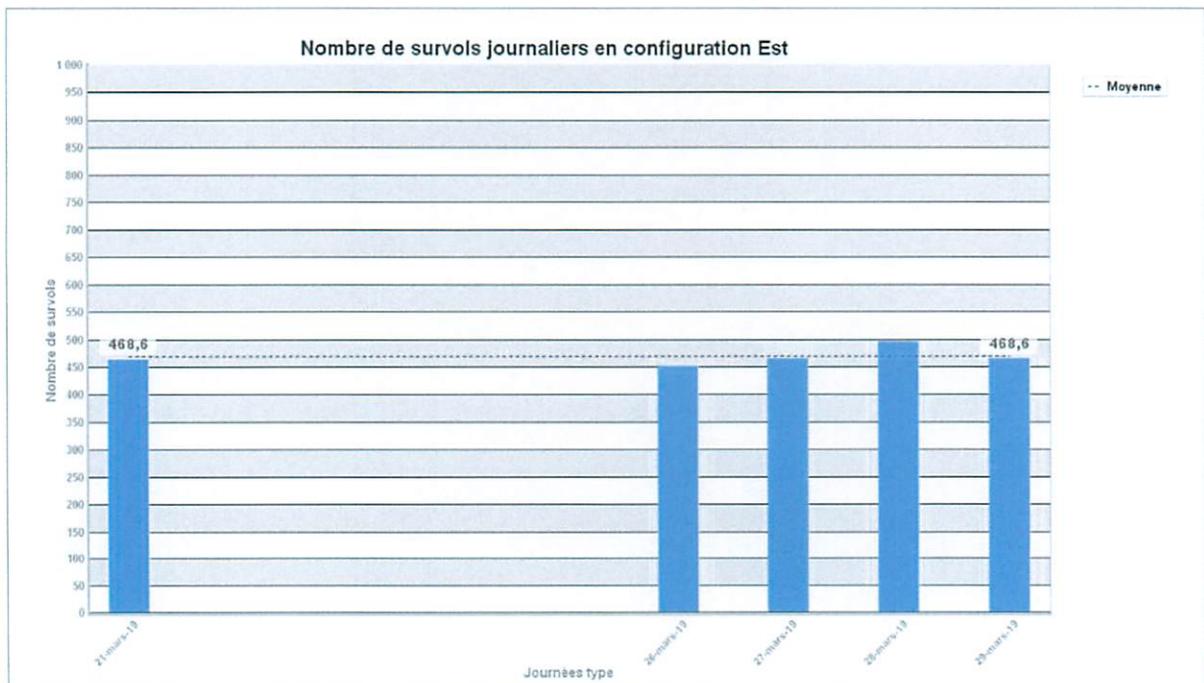
→ Nombre de survols journaliers en configuration Est

Août 2019 :

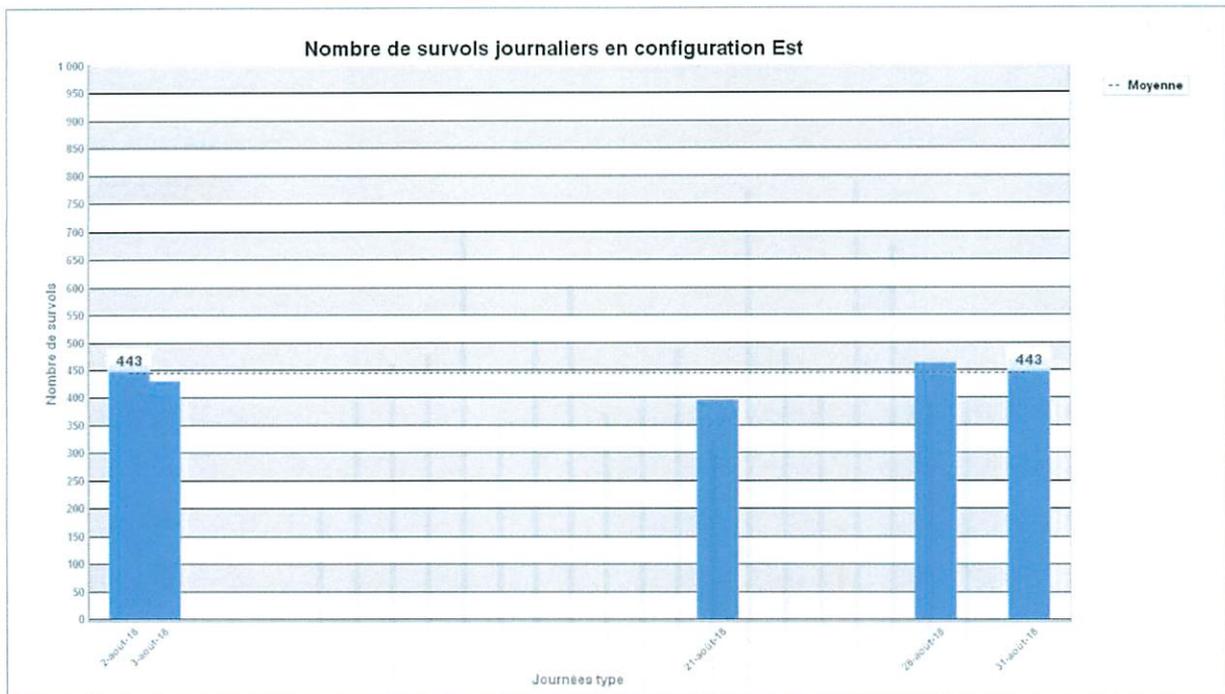


10

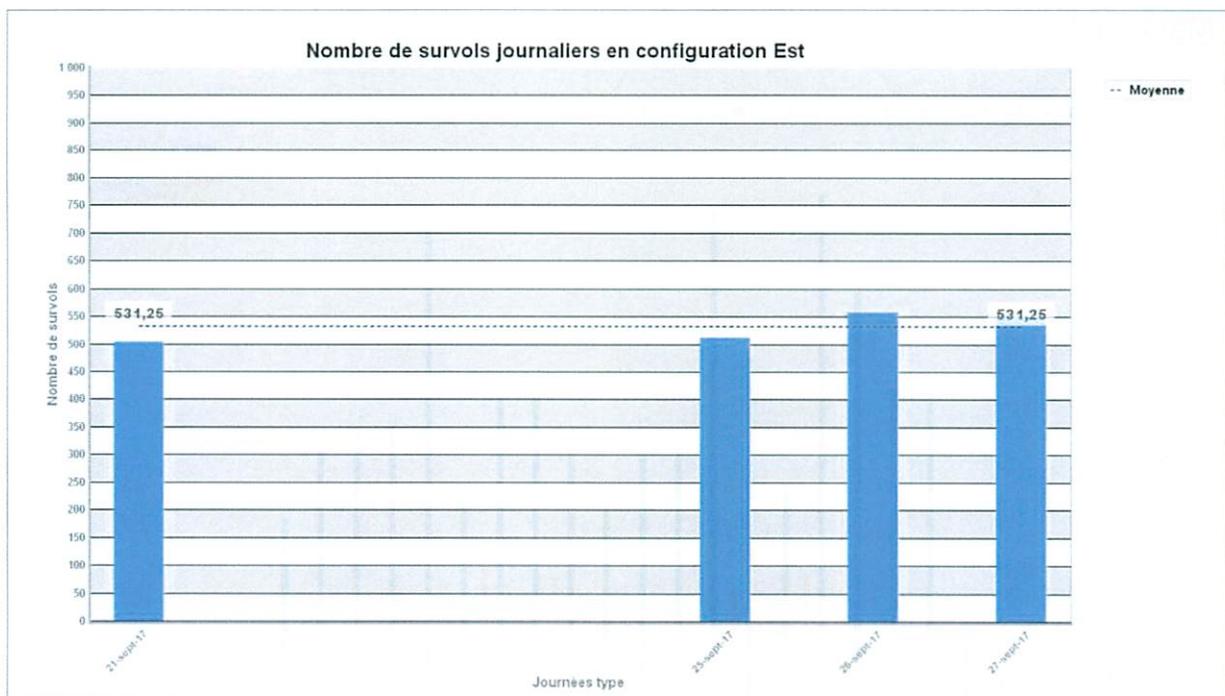
Mars 2019 :



Août 2018 :

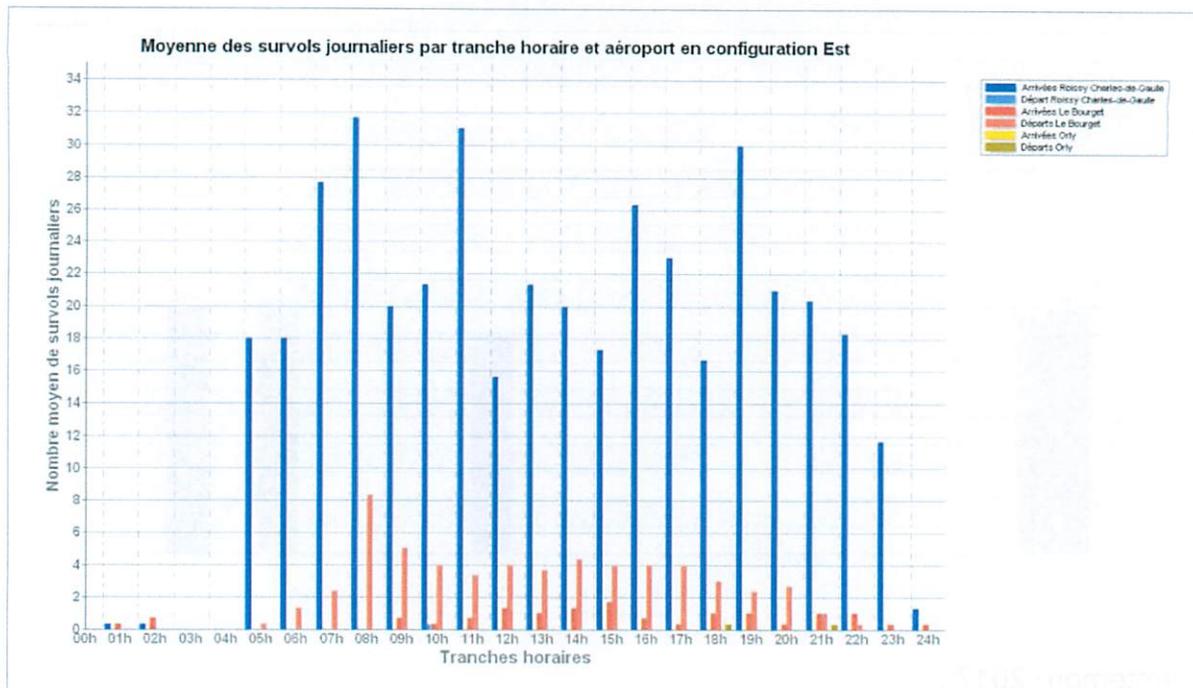


Septembre 2017 :

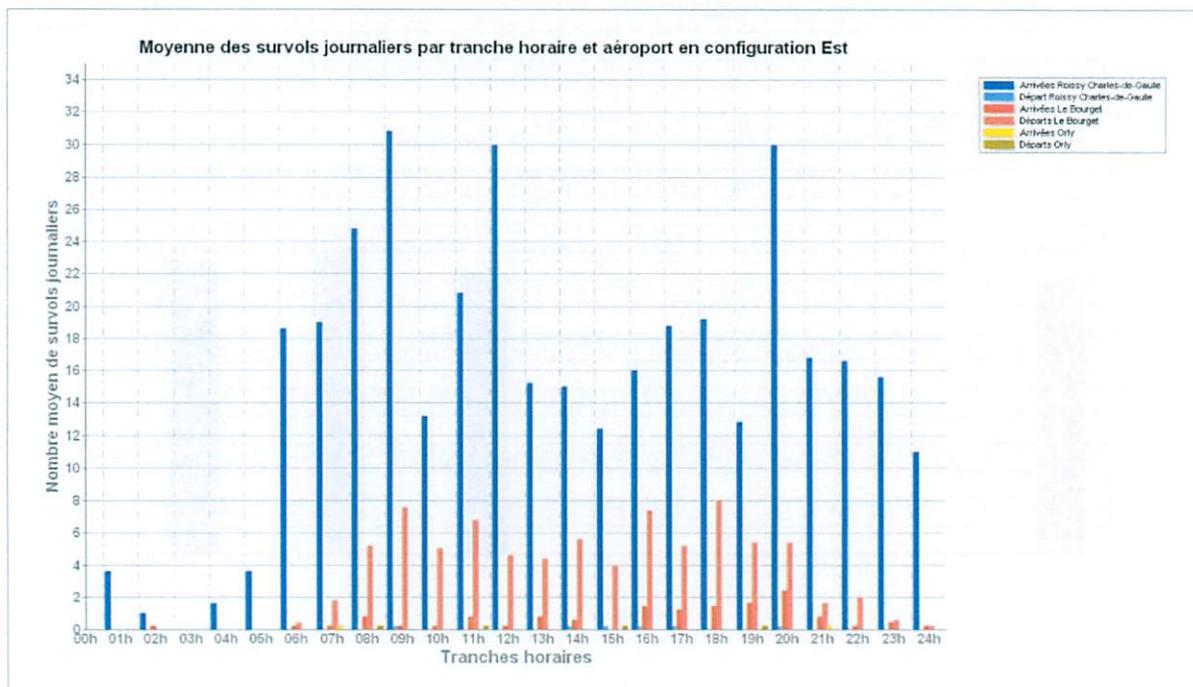


→ Nombre de survols journaliers par tranches horaires et aéroport en configuration Est

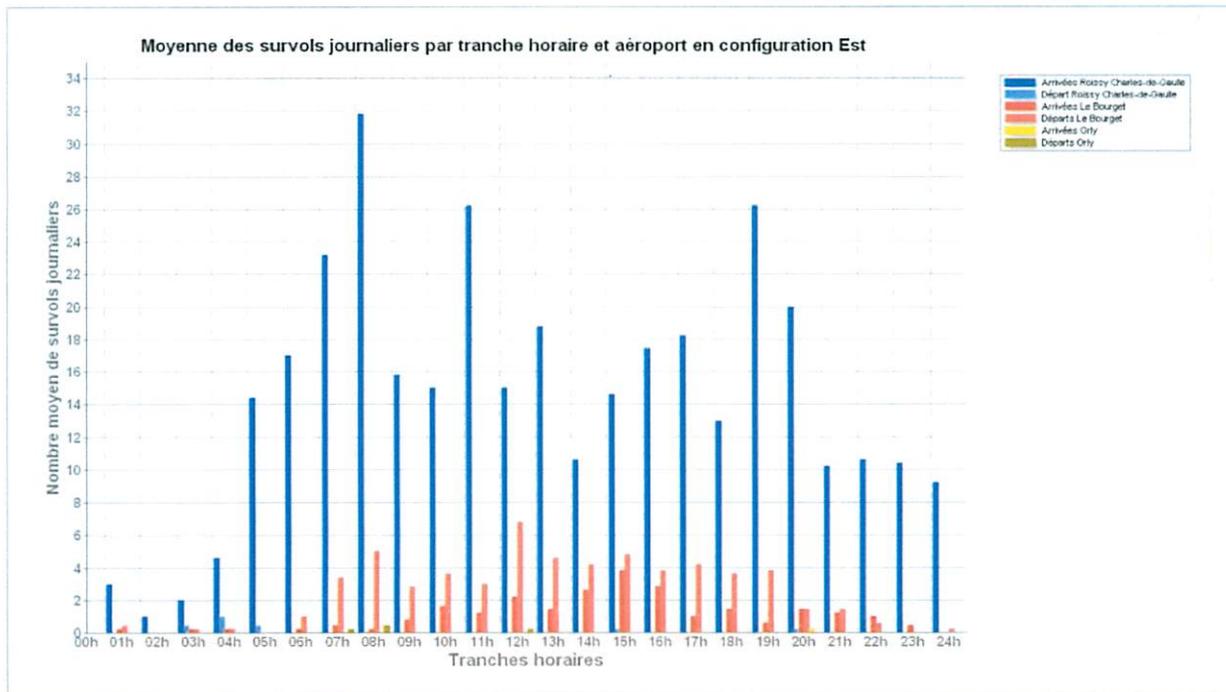
Août 2019 :



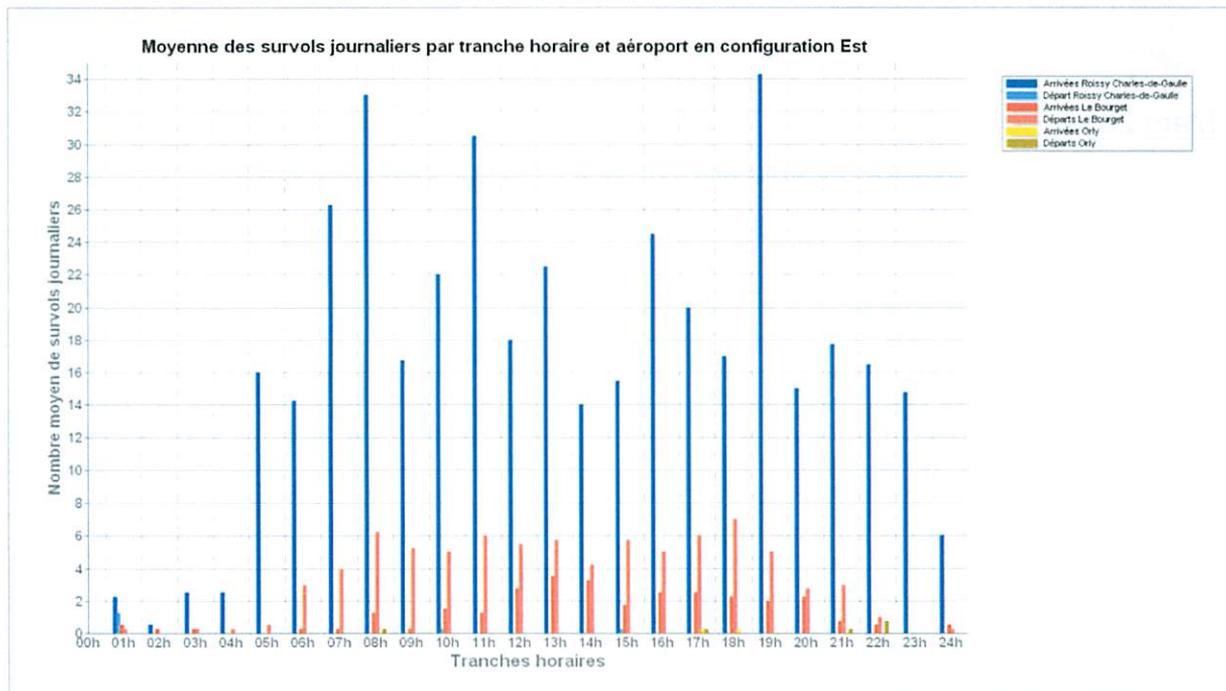
Mars 2019 :



Août 2018 :

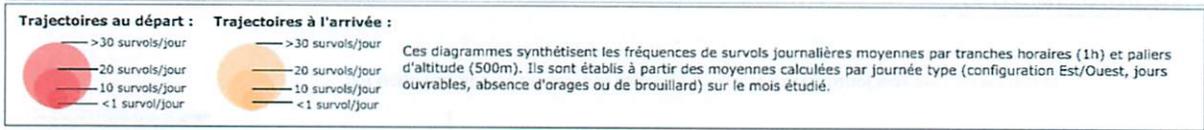
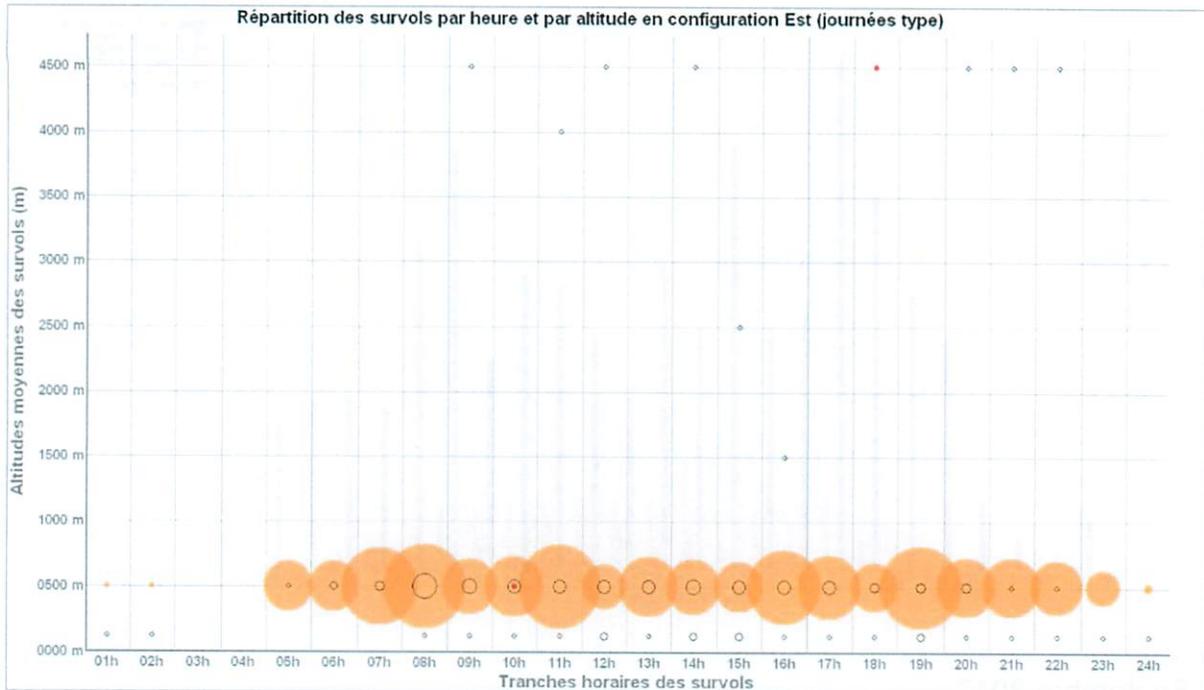


Septembre 2017 :

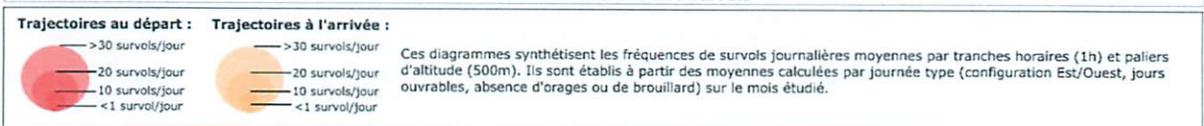
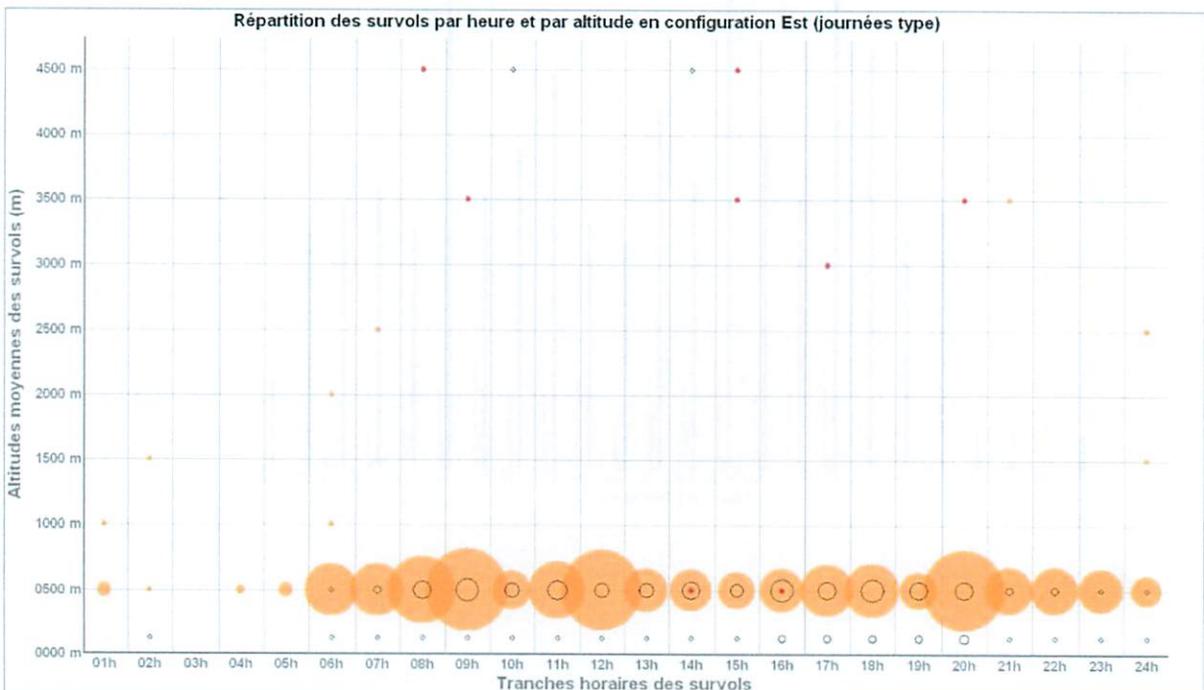


→ Répartition des survols par heure et par altitude en configuration Est

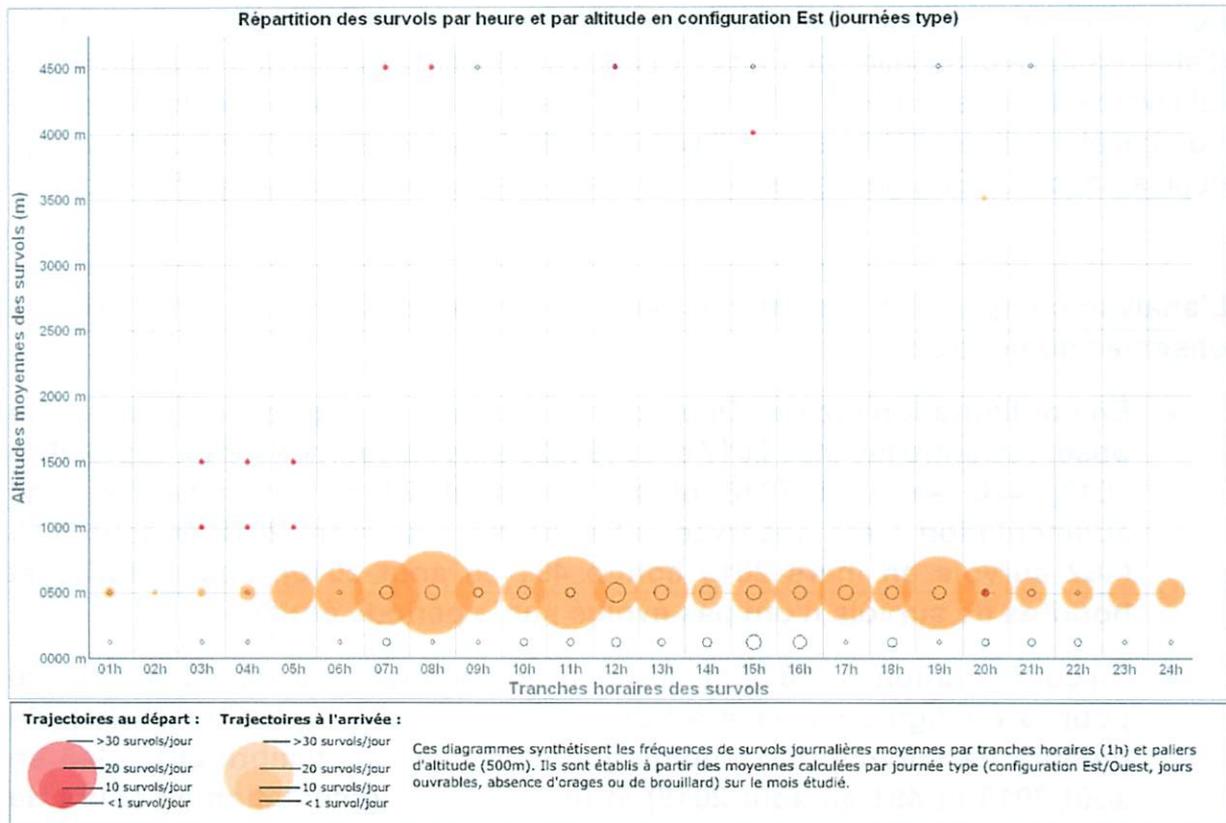
**Août 2019 :**



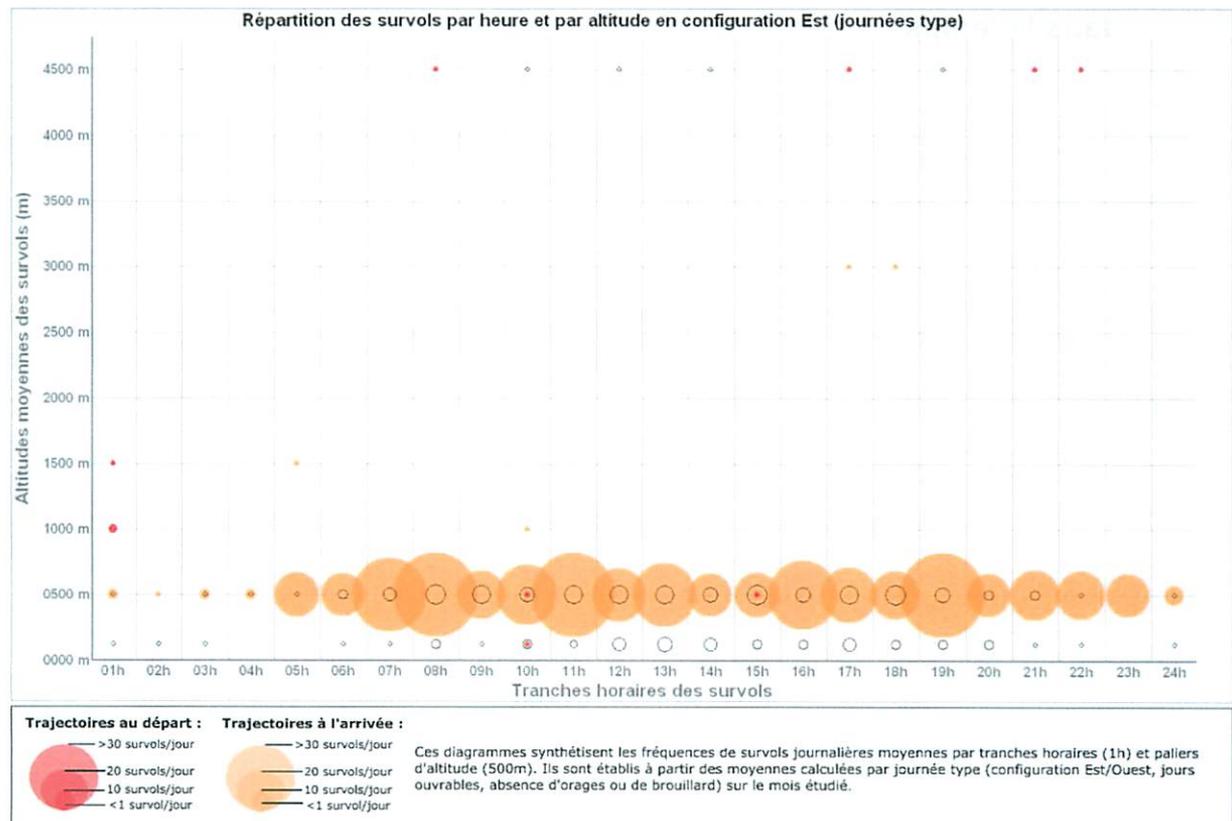
**Mars 2019 :**



**Août 2018 :**



**Septembre 2017 :**



L'analyse des diagrammes de la configuration Est permet d'observer que la majorité du trafic aérien au-dessus de Gonesse est associé à des survols d'aéronefs en phase d'atterrissage à destination de Paris – Charles de Gaulle. Les altitudes de survols sont relativement basses (autour de 500 mètres). L'emprise de l'aérodrome de Paris – Le Bourget étant située à Gonesse, le flux de survols des aéronefs en phase de décollage depuis Paris – Le Bourget est associé à de faibles altitudes (inférieures à 500 mètres).

### 3. Synthèse

L'analyse comparative des survols de la commune de Gonesse sur la période observée démontre :

- **En configuration face à l'Ouest : une tendance de légère diminution a été observée entre les étés 2017 et 2019 (536 survols journaliers en septembre 2017, 426 en août 2018 et 491 en août 2019). En revanche, une augmentation a été observée entre les mois de mars 2019 et août 2019 (462 survols en mars 2019 contre 491 en août 2019). Les altitudes et horaires de survols n'ont pas évolué sur la période étudiée.**
- **En configuration face à l'Est : les mêmes tendances ont été observées que pour la configuration face à l'Ouest, à savoir une légère diminution du nombre de survols (531 survols journaliers en septembre 2017, 443 en août 2018 et 491 en août 2019) et une légère augmentation au cours de 2019 (469 survols journaliers en mars 2019 contre 491 en août 2019). Les altitudes et horaires de survols sont, quant à eux, relativement stables dans le temps.**